Le Comité d’Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail s’est réuni le vendredi 14 octobre 2016, dans la salle de réunion de la plate-forme HOSPIMAG.

**Étaient présents :**

**1/ Membres Délibératifs**

M. LE-CALVÉPrésident,

M. ESPOSITO Représentant C.G.T (Titulaire)

M. BRETON Représentant C.G.T (Suppléant)

M. JAUNE Représentant C.F.D.T (Titulaire)

M. REVOL Représentant C.F.D.T (Suppléant)

**2/ Membres Consultatifs**

M. PARLIER Responsable Adjoint Logistiques et Transports

Mme MERINO Secrétariat

Mme CHANDIA Secrétariat DPL

**3/ Membres excusés**

Mme BERUARD Responsable Logistiques et Transports

**4/ Membres absents**

Mme DI MEO Représentante F.O. (Titulaire)

M. MIRBEAU Inspecteur du Travail

Mme MONJO Chargée de Sécurité

En cours de désignation Médecin du personnel

Mme MORIZOT Assistante Sociale

Mme SIBEUD Conseillère aux Conditions de Travail

F LE-CALVÉ ouvre la séance à 9 h 30

M. Franck LE-CALVÉ présente son rôle et son parcours, nouveau Directeur de la Production et de la Logistique du département des ressources matérielles nouvellement créé ayant pris ses fonctions en Janvier 2016, venant du secteur du privé.

Un tour de table des personnes présentes est réalisé.

**🡺 Approbation du procès-verbal du 16/06/16**

Le procès-verbal est adopté à l’unanimité des membres présents.

## Questions d’intérêt général

### **Suite au départ en retraite de M. LECOMTE, quels sont les changements prévus concernant les plateformes Secteur 18 – CFDT**

M. LE-CALVÉ : Une note a été diffusée en septembre Suite au départ de M. LECOMTE. Elle décrit les changements d’organisation intervenus avec la création du Département des Ressources Matérielles qui regroupe 4 directions :

* La Direction des Achats : M. Philippe Pin ;
* La Direction de la Production et de la Logistique : M. Franck LE-CALVÉ ;
* La Direction de l’Ingénierie Bio-médicale et des Equipements (D.I.B.E) : M. Didier PINAUDEAU ;
* La Direction des Affaires Techniques (D.A.T.) : M. Bruno CAZABAT.

Le regroupement de ces 4 directions au sein du Département Ressources et Matières a pour objectif une meilleure coordination et une plus grande cohérence dans les objectifs avec un raisonnement intégré, une meilleure synchronisation vis-à-vis des clients. Pas d’impact sur la plate-forme Hospimag dont les missions se poursuivent : intégration de nouveaux clients (CHU de Bourgoin en avril 2016, Sainte-Foy-lès-lyon en janvier 2017). Les G.H.T. est une question indépendante. Les prochaines étapes de mise en œuvre des GHT relèvent de décisions au niveau de la Direction Générale.

C.F.D.T :des recrutements d’agents sont-ils prévus ?

La question du recrutement se pose et se posera en fonction de l’évolution du périmètre d’activité de la plateforme d’approvisionnement Hospimag et Archives, tout en tenant compte des plans de progrès du site.

M. LE-CALVÉ souhaite que se développe une culture de mesure de la performance de la prestation logistique d’Hospimag dans sa globalité, s’appuyant sur la définition des indicateurs, la mise en œuvre de tableaux de bord, alimentant, par une association des agents et une animation du management de la Fonction Transport & Logistique, l’élaboration de plans de progrès au service du client et à l’amélioration de la qualité de la prestation de service : Sécurité, Performance de Livraison Fournisseurs, Optimisation des Stocks, Taux de Service Client.

Au niveau de la Direction de la Production et de la Logistique, Il souhaite également développer le volet « Réduction des Risques sécurité et TMS »,ceci conjugué à une écoute attentive et une implication des agents sur le terrain.

Ce volet s’articulera en 4 parties, que sont :

* La **« Chasse aux Risques (et Pyramide Sécurité) » :**
	+ Par cette méthodologie, Il exprime sa volonté de favoriser l’anticipation des risques d’accident par des animations de la gestion de la sécurité au quotidien à partir du terrain
	+ En effet, Cette démarche est aussi un véritable outil utilisé sur le terrain, permettant de remonter les situations Dangereuses, Presqu’Accident, Soins Bénins, etc puis et surtout de décider, après analyse, des actions pour éviter tout accident et améliorer l’environnement de travail
* **l’Utilisation systématique d’une Fiche Standard d’Analyse d’Accident de Travail (incluant l’Arbre des causes),**
* Le Lancement de **Chantier Observes**
	+ Bons Comportements Sécurité visibles sur le terrain et Respecter par Tous : Tous les jours, un référent Sécurité de l’équipe de production observe ses collègues et évalue le respect des Bons Comportements Sécurité attendus, etc )
* La mise en place **d’indicateurs Sécurité,** que sont …
	+ … le Taux de Gravité (TG), les Taux de Fréquence TF1/TF2, Nombre de Situations Dangereuses / Presqu’accidents / Soins / Accidents, Nombre de Suggestions Sécurité remontées par les agents sur le terrain, etc

### **Point sur la mise en place des groupements hospitaliers de territoire (GHT) – CFDT**

M. LE-CALVÉ : Les HCL font partie du groupement Hospitalier de Territoire Rhône-Centre dans lequel on retrouve également Albigny-sur-Saône, Neuville-sur-Saône et Sainte Foy-lès-Lyon. Au Sein de ce GHT, les HCL sont l’établissement support.

Les éléments constitutifs des GHT  sont :

* Un Projet Médical Commun qui est la pierre angulaire du dispositif,
* Un Projet de Soins Partagé (Amélioration et Garantie de proximité des offres de soins)

Cela se traduira aussi par la Mutualisation des fonctions support, que sont notamment et à titre d’exemple les Achats (& Approvisionnement), les Système d’Information Hospitalier).

## Questions relatives au personnel

### **Bilan des stagiairisations et titularisations des agents sur HOSPIMAG, Équipe Relais Sud et Archives – CGT**

M. PARLIER présente une synthèse des effectifs dans un document projeté en séance. (Cf. pièce jointe).

C.G.T. : Le secrétaire souhaite être en possession des documents présentés avant que la réunion n’ait lieu.

M. PARLIER : Pas d’opposition, proposition de transmettre les documents à jour au 1er du mois qui précède la réunion du C.H.S.C.T en même temps de l’ordre du jour.

### **Où en est-on du poste d’adjoint à l’ERL Sud – CGT**

M. PARLIER : Le poste d’adjoint n’est pas encore pourvu. Il est en attente des éléments liés à la prise en charge de l’hôpital de Sainte-Foy-lès-lyon dont l’étude est en cours.

Suite au départ de l’adjoint ERL, le responsable de l’équipe Relais Sud assure seul l’encadrement de l’activité en attendant son remplacement, fait avec son accord.

Intervention CGT : nous voulons que le poste soit rapidement pourvu pour une meilleur organisation du service, nous ne pouvons laisser des postes inoccupés trop longtemps pour éviter la surcharge de travail du responsable.

CGT : Crainte de la C.G.T. de la suppression du poste.

M. PARLIER : A terme le poste doit être pourvu. Le recrutement sera prioritairement fait en interne HCL conformément aux directives.

### **Point demandé sur les recrutements pour assurer les livraisons sur Bourgoin – CGT**

M. PARLIER : Le recrutement s’est fait dans le cadre de l’accompagnement social de la restauration Lyon Sud. Un poste est occupé par des contractuels dans l’attente de la mutation d’un agent qui ne pourra intervenir qu’en avril 2017.

### **En cas de contestation de note, un nouvel interlocuteur a-t-il été désigné ? – CFDT**

M. LE-CALVÉ : Chaque agent a la possibilité d’un recours à l’amiable pour demander la révision de sa note. Ce recours à l’amiable passe par le notateur = le directeur M. LE-CALVÉ.

CFDT : En cas de recours, le dossier doit être envoyé en lettre recommandée à la D.P.A.S. au plus tard en Mars 2017.

## Questions relatives aux conditions de travail

### **Demande d’une protection améliorée, pour la période hivernale, concernant la porte du local de charge HOSPIMAG 1 – CFDT**

M. PARLIER : Le local est classé Atex (Atmosphère explosible) ce qui entraine des contraintes règlementaires particulières. M. Lupi, ingénieur responsable CHLS et la D.P.S.G. recherchent une solution. Il n’y a pas d’opposition mais cela reste en cours d’étude.

### **Un plan d’action est-il défini pour le changement des éclairages existants en éclairage LED des bureaux ainsi que des salles de repos – CGT**

M. PARLIER : Un plan d’action est engagé sur 3 ans par la Direction des Affaires Techniques. Pas de planning précis mais enclenché au niveau des HCL.

M. LE-CALVÉ : Un planning de redéploiement sera demandé à Mme Corinne Duru.

### **Toujours aucune lumière sur les quais pour éclairer l’intérieur des camions pendant le déchargement. Le central peut-il faire accélérer cette demande – CGT / Mauvais éclairage extérieur au niveau des quais – CFDT**

M. LE-CALVÉ : Devis fait par l’entreprise EIFFAGE pour l’éclairage des quais de déchargement n° 3, 5, 6 et 8. Hospimag 1 engagé fin septembre.

Intervention CGT Pourquoi avoir pris une entreprise extérieure et non pas des agents HCL qui sont capables de le faire ? Combien cela va coûter ?

M. LE-CALVÉ : La décision relève des choix de la maintenance du CHLS.

### **Rupture des caisses plastiques vertes lors des retours de livraison des chauffeurs – CFDT**

M. LE-CALVÉ : 500 caisses supplémentaires ont été commandées. Pb d’incompatibilité de référence avec les anciennes caisses.

CFDT : il y a un détournement du bon usage des caisses sur les sites.

M. LE-CALVÉ : proposition de faire un audit par rapport à la disparition des caisses lors des livraisons.

C.F.D.T. : Mentionne qu’un rappel à l’ordre pour le bon retour des caisses a été fait par mail aux différents services par le cadre responsable exploitation mais cela reste vain.

**3.5. Demande de changement d’ordinateur à la réception (quai n°3) matériel obsolète – CFDT**

Réalisé.

**3.6.** **Ouverture de la porte de la réception aux fournisseurs (quai n°3) : demande de remise en fonctionnement de la sonnette – CFDT**

M. LE-CALVÉ : Refus pour raison de sécurité, pas de visibilité de la personne souhaitant entrer depuis les quais de réception, seule la gâche au niveau du local de la réception a été remise en état, application pure et stricte des consignes vigipirate.

C.F.D.T : Demande l’installation d’un vidéophone ou d’une télécommande. Refusé

**3.7.** **Les agents possèdent-ils tous des chaussures de sécurité – CGT**

M. LE-CALVÉ : Tous les nouveaux arrivants sont dotés. Renouvellement à la demande. Stock tampon en place en cas d’urgence. Le manager du site doit faire respecter le port de chaussure de sécurité.

C.G.T. : Il existe des financements d’une paire de chaussure spécifiques pour des cas particuliers.

## Questions diverses

**4.1.** **Demande de rafraîchissement de la façade HOSPIMAG 2 (peinture). Une solution en interne devait être trouvée, qu’en est-il ? – CGT**

M. PARLIER : les peintures des 3 rambardes d’escalier seront faites d’ici la fin de l’année en interne. Pour la façade pas d’engagement à cette date.

* C.GT : Question concernant le nettoyage de la VMC dans les vestiaires. Qui le fait ?

M. PARLIER : Pas dans le cahier des charges de G.S.F.

* M. PARLIER : En ce qui concerne les travaux liés au Musée, appel d’offre en cours, retard pris, les travaux étaient prévus pour début octobre, ce sera plutôt janvier 2017.
* CGT : Problème du ruisseau. Problème d’infiltration.

M. PARLIER : le terrain est en copropriété, infiltration dans le sous-sol. Règles contraignantes d’entretien. Animaux protégés.

Intervention CGT et non CFDT

C.F.D.T. : Problème de plaque de gel devant le quai relais sud.

* CGT : Le secrétaire C.H.S.C.T. souhaite être convié pour établir l’ordre du jour du C.H.S.C.T., ainsi recevoir auparavant les questions des syndicats,

Approuver et signer également le PV avant qu’il ne soit envoyé. Il souhaite que la procédure en vigueur soit appliquée. Aucune opposition

La séance est levée à 11h05.

Prochain CHSCT à Hospimag

Le 15 décembre 2016 à 9h00

Le Directeur DAEL Secrétaire CHSCT,

Président du CHSCT,

F LE-CALVÉ M. ESPOSITO